

Albi a vu naître un homme qui a rendu à la France des services éminents

LE GÉNÉRAL SÉRÉ DE RIVIÈRES

Sa famille, bien connue dans le Tarn, est originaire d'Albi et plusieurs de ses membres y ont rempli aux 17^e et 18^e siècles des fonctions consulaires. L'un d'eux, **Jean Séré, baron de Rivières, seigneur de Rivières, Lacourtade et Cornebouc**, naquit à Albi en 1679 et y mourut en 1759. Il fit une fortune considérable dans la banque et le commerce; c'était un homme de bien il fut un bienfaiteur de l'hôpital où est d'ailleurs conservé son portrait. Après la mort de **Riquet**, survenue en 1680, il rendit des services éminents dans l'achèvement du canal du Midi dont les caractéristiques définitives furent arrêtées par **Vauban**. En récompense de ces services il fut choisi comme capitoul de Toulouse; on sait que la vieille institution du capitoulat existait déjà au 13^e siècle. Les capitouls étaient pris parmi les notables de la région; leur charge leur conférait la noblesse; **Jean Séré fut capitoul pour le quartier de la Dalbade**. Il fut l'arrière grand père du général.

Le père de ce dernier fut le chevalier Georges Séré de Rivières. Né en 1775 il fut officier au Régiment Dauphin; il émigra pendant la Révolution. Il épousa demoiselle **d'Imbert du Bosc**, d'une famille aveyronnaise aujourd'hui éteinte, fille elle-même d'une demoiselle de **La Vallée de Pimodan**. On sait que le nom de **Pimodan** reçut un éclat tout particulier par la mort du général de **Pimodan**, tué à la tête des armées pontificales à la bataille de **Castelfidardo** en 1860. **Georges Séré de Rivières** résidait au **château de Rivières près Gaillac dans le Tarn**.

Le célèbre navigateur **Lapérouse** y entretenait avec la **baronne de Rivières**, sa cousine, une correspondance suivie, précieusement conservée dans les archives de la famille. Certaines de ces lettres sont datées de **Versailles**, où il fit un séjour à la cour pour y préparer l'ultime et célèbre voyage d'où il ne devait pas revenir.

Son fils, **Raymond Adolphe**, naquit à Albi le 10 mai 1815 dans l'**hôtel de Rivières** qui s'élevait place du **Vigan** sur l'emplacement tenu aujourd'hui par l'hôtel des postes et télégraphes.

L'enfant *«fut nourri de lait légitimiste»*, dit sa fille, **Madame Guéneau de Mussy**, qui habite actuellement **Versailles**. Devenu élève du **collège Stanislas**, il obtint de son père l'autorisation de se présenter à **Saint-Cyr**; cependant il s'orienta vers l'**Ecole polytechnique** : il fut reçu à celle-ci en 1835 en même temps **qu'Alphand**, bien connu de **Paris**, et que **Dupuy de Lôme** qui réalisa les premiers navires cuirassés.

Entré 77^e sur 107 élèves, il sortit avec le numéro 79 dans le corps du génie militaire en 1837. Nommé sous-lieutenant élève à l'**Ecole d'application de l'artillerie et du génie de Metz** (*celle-ci avait remplacé à la Révolution la fameuse et illustre Ecole d'ingénieurs militaires de Mézières*), il y étudia l'art militaire et les sciences appliquées à cet art, en particulier la fortification permanente: on en était encore aux lois de la fortification bastionnée réalisée par **Vauban** et codifiée par ses successeurs, car les moyens d'attaque et de défense n'avaient fait que de bien faibles progrès depuis le 17^e siècle. Le projet de place bastionnée qu'étudia le jeune sous-lieutenant est conservé à l'Ecole militaire et d'application du génie de **Versailles** à laquelle son petit-fils, **M. Ch. de Rivières**, a bien voulu dernièrement le confier.

La fortification ne tenait d'ailleurs que peu de place dans les travaux du génie car, faute d'argent et faute d'armée, on ne créait de forteresses que sur le papier depuis **Louis XVIII** (*il n'en fut pas de même dans les années suivantes où des travaux considérables furent faits à Lyon puis à Paris sous l'impulsion de Thiers*). Aussi attachait-on à l'Ecole en 1837 plus d'importance aux autres parties de l'enseignement.

En 1839, le jeune **lieutenant de Rivières** fut envoyé dans les régiments du génie il y apprit à commander, il se montra bon officier de troupe; mais dans un temps où le militaire était plus estimé sur son uniforme que sur ses connaissances, on n'apprécia pas à leur juste valeur ses qualités

intellectuelles masquées par sa modestie. On jugea en 1840 qu'il « *n'avait aucun goût ni aucun talent pour le dessin* »; chose curieuse, en 1841 l'inspecteur général qui l'examina trouva qu'il « *dessinait parfaitement avec goût et talent, au crayon et à la plume*»; avait-il fait des progrès foudroyants dans cet art jugé important?

Peu après il partit en Algérie où il prit part à la conquête; ses chefs le trouvèrent « *modeste et soumis*». Il fut promu capitaine à 28 ans, mais bientôt sa santé l'obligea à rentrer en **France**. Il y servit dans les chefferies du génie de **Toulon, Perpignan, Castres et Carcassonne**, entremêlant ces services techniques avec trois ans de commandement au 1er régiment.

A 39 ans le **Comité des fortifications l'appela à Paris** auprès de lui; il fut à même d'y suivre les idées du haut commandement sur l'organisation défensive de la France et d'y former son jugement dans les études qu'il eut à dresser. Il y reçut le quatrième galon à 43 ans.

En 1859 il partit avec la division **Bazaine** à l'armée d'Italie; il y admira le courage de son chef sous le feu; lui-même y reçut une blessure. Revenu en **France** il eut la charge de l'organisation défensive de la région de **Nice** cédée à la France: pour la première fois il eut l'occasion de mettre en valeur ses qualités d'organisateur.

On l'envoya à Metz en 1864; lieutenant-colonel il y dirigea la construction du camp retranché décidé par le **maréchal Niel** en raison de la menace prussienne qui se dessinait déjà. Cette organisation comporta la création des forts **Saint-Quentin**, de **Plappeville**, **Saint-Julien** et de **Queuleu**, auxquels il fallut donner des caractéristiques nouvelles en raison des progrès récents de l'armement.

C'était toujours à lui qu'on confiait les travaux nouveaux; et c'est ainsi qu'il fut appelé, comme **colonel directeur du génie, à Lyon** qu'il s'agissait d'améliorer en 1869. La déclaration de guerre l'y trouva en août 1870; il en organisa aussitôt la défense et il y montra de telles qualités que dès octobre **le gouverneur de Lyon le fit nommer général de brigade**.

Il demanda à quitter cette ville éloignée des opérations actives. Il fut alors chargé du commandement de **l'armée de la Loire** le 15 janvier 1871, mais celle-ci fut contrainte le 1er février à se réfugier en **Suisse**.

Dès qu'il put rentrer en **France**, le **général de Rivières** se rendit à l'armée de **Versailles**, il y reçut le commandement du génie du 2e corps le 11 avril 1871. Grâce aux habiles mesures qu'il sut prendre, il évita de terribles effusions de sang dans l'attaque des forts **d'Issy**, de **Vanves** et de **Montrouge** et à l'entrée de l'armée dans **Paris**; il contribua largement à l'achèvement rapide des luttes intestines. Ses chefs trouvèrent en lui « *un homme modeste, très fin, très honnête, au jugement très droit et très sain, aux vues justes*», « *un caractère élevé digne de la considération générale*», « *un général du génie hors ligne* ».

Les événements l'avaient fait connaître de **Thiers**; quand arriva le moment de juger **Bazaine**, celui-ci l'obligea à être rapporteur près du conseil de guerre.

C'était mettre **Séré de Rivières** dans une situation difficile que de l'appeler à juger les actes du chef qu'il avait admiré en **Italie**. Avec impartialité, mettant au-dessus de tout l'honneur et le devoir militaires il conclut dans un rapport remarquable (*qui a été publié*) à la culpabilité de **Bazaine** qui fut alors traduit devant le conseil de guerre.

Une tâche beaucoup plus importante allait alors échoir à **Séré de Rivières**. **La Prusse, l'Allemagne** de **Bismarck** ne laissaient pas d'adresser des menaces bruyantes à la **France** qui rapidement se libérait, se redressait, reprenait conscience de son rang. De nouveau le spectre de la guerre s'élevait sur nos frontières; or celles-ci ne s'appuyaient plus au **Rhin**; aucun obstacle sérieux ne s'opposait plus à une marche rapide des armées germaniques par les plaines de **Lorraine et de Champagne**,

celles de **Franche-Comté et de Bourgogne**, vers **Paris** ou vers **Lyon** et le cœur de la France. Le **Morvan**, les **Cévennes** même semblaient alors devoir être le refuge de nos armées en voie de reconstitution. Il fallait créer une barrière solide au plus près possible de la frontière. Il fallait faire bien, mais vite et économiquement. Que faire à une époque où la nouvelle artillerie rayée portait avec une grande précision ses projectiles fusants à des distances jusque-là inconnues? Où les voies ferrées devenant nombreuses permettaient d'apporter devant les enceintes des vieilles places fortes des tonnages rendant facile le bombardement des villes ? Où les camps retranchés, immenses refuges des armées battues, venaient de nous conduire aux désastres de **Metz et de Paris** et étaient considérés par tous comme les boucs émissaires de nos malheurs ? Où nos adversaires armaient des effectifs tels que, non plus seulement quelques petites places de quelque province, mais le pays tout entier était submergé ?

Une solution nouvelle était à trouver; et pour ce faire, **Thiers** réunit en juin 1873 sous la présidence de **Mac-Mahon** toutes les personnalités militaires en un Comité de défense. A ce Comité il fallait un secrétaire: **Thiers** désigna **Séré de Rivières**. Son choix ne pouvait être meilleur en raison des études faites par le général vingt ans auparavant, en raison des travaux qu'il avait conduits avec un rare talent, de son expérience de la guerre et aussi de sa vive intelligence.

Secrétaire, **Séré de Rivières** aurait pu se contenter d'enregistrer les délibérations du Comité. Il fit plus, et de beaucoup : quatre mois après la première réunion, il présenta ses «*Considérations sur la reconstitution de la frontière de l'Est* ». D'emblée ses propositions furent adoptées ; il proposait une méthode toute nouvelle, l'organisation de « *rideaux défensifs* », pour la protection de nos frontières.

La réalisation de ces propositions eut des conséquences incalculables pour le sort de la France. Quelle fut l'origine de cette conception? Ce fut une idée exprimée cinquante ans auparavant par le général du génie **Poittevin de Maureillan** devant le Comité de défense de 1818. Après les désastres de 1815, **Maureillan**, qui avait fait toutes les guerres de la Révolution et de l'Empire, examinant les possibilités adverses et prenant dans toute son ampleur le problème de la défense des frontières, avait préconisé pour les armées de campagne la création de «*positions centrales*» bordées du côté de l'adversaire par une ligne de places fortes et de postes défensifs.

Grâce aux vertus de sa «*position centrale*» chaque armée défensive pourrait manœuvrer sur toute l'étendue du territoire frontière laissé à sa garde (*environ 150 km. de front*). Cette remarquable idée de **Maureillan** ne fut pas prise en considération; son volumineux manuscrit fut mis sur un rayon de bibliothèque; il s'y couvrit de poussière; on l'en sortit pourtant chaque fois qu'il s'est agi de réorganiser la défense de la **France**, et pour la dernière fois en 1926.

L'examen approfondi des rapports de **Séré de Rivières** montre manifestement qu'il eut connaissance du mémoire de **Maureillan**, vraisemblablement vers 1855 quand il servit au dépôt des fortifications auprès du Comité du génie. Mais si **Séré de Rivières** a pris à juste raison l'idée de **Maureillan**, il a eu le mérite inestimable d'adapter cette idée aux conditions de la guerre réalisées en 1873. Cette adaptation, c'est une chose que n'avaient pu ou su faire à **Paris et à Metz** les créateurs des camps retranchés préconisés par **Rogniat** en 1818.

Quel est donc le système des « rideaux défensifs »?

Il n'était pas possible à nos faibles armées de 1873 de tenir front à une attaque brusquée des masses allemandes sur toute l'étendue de la frontière nouvelle, depuis **Montmédy** jusqu'à **Belfort**. Or cette attaque aurait lieu sur une zone que rien ne pouvait déceler à l'avance. **Séré** proposa de restreindre les zones possibles à une marche, que l'ennemi voulait nécessairement foudroyante, en barrant les autres zones par des fortifications tenues par des effectifs restreints: on canaliserait ainsi les colonnes de l'adversaire vers d'étroites «*trouées* » où nos armées pourraient venir l'arrêter de front ou encore l'y prendraient de flanc.

Il fallait être prêt dans le plus bref délai: la construction des rideaux devait donc être rapidement achevée. Nous étions ruinés: il fallait une construction économique.

Les rideaux répondraient à ces conditions s'ils n'étaient que le renforcement par la fortification d'obstacles naturels puissants; s'il suffisait d'interdire par quelques solides ouvrages d'artillerie les rares routes carrossables traversant ces obstacles et indispensables à la marche des colonnes et des convois de ravitaillement en vivres, munitions et matériel de l'adversaire. Chose toute nouvelle, ces ouvrages d'artillerie seraient isolés de toute habitation, ces «*forts*» seraient installés sur des points hauts d'où leurs nombreux canons lourds interdiraient toute circulation par leur tir à vues directes, le seul alors bien efficace.

Ces forts seraient assez grands pour exiger un siège pied à pied à la **Vauban**, le seul alors possible; ils nécessiteraient donc un déploiement de l'artillerie de siège et de l'infanterie allemandes; les sièges par leur durée apporteraient à la marche adverse un tel retard, que l'**Allemand** écarterait a priori tout plan de campagne comportant l'attaque des rideaux. De toute nécessité son plan comporterait l'attaque par les trouées étroites: c'était ce qui convenait aux possibilités de nos armées d'alors.

Cependant les forts des rideaux seraient assez petits pour n'exiger qu'une faible garnison d'infanterie de manière à ne pas diminuer dangereusement l'effectif de nos armées de campagne.

Sur chaque rideau les forts seraient espacés de 8 à 10 kilomètres, portées maxima du canon de l'époque. Sous la protection des rideaux nos armées se masseraient avec tous leurs impedimenta, en attendant que se soient dessinées les intentions de l'adversaire.

Séré de Rivières estima que les obstacles naturels les plus proches de la frontière, qui convenaient alors, étaient les collines boisées des **Hauts de Meuse** s'étendant entre **Verdun** et **Toul** sur la rive est de la **Meuse**, et les massifs forestiers étalés sur les croupes des **Hauts de Moselle** entre **Epinal** et **Belfort** à l'ouest de la rivière: quatre ou cinq forts suffiraient à barrer sur chacun de ces obstacles les routes carrossables.

Entre ces deux rideaux, **Séré** laisserait libre la **trouée des Charmes**; au nord de **Verdun**, libre aussi la **trouée de Stenay**; par contre il fermerait la **trouée de Belfort** et ses multiples voies de communication par une ligne rentrante de forts s'allongeant du **Ballon d'Alsace** à l'est de **Belfort**, la **Lisaine**, **Montbéliard**, le **Lomont**, au **Jura**: dans ce rentrant l'ennemi serait attiré comme dans une nasse et attaqué de flanc.

Les vieilles enceintes bastionnées de **Verdun** et de **Toul** ne mettaient plus les gares, les ressources, les habitants, les voies ferrées et routières qui y arrivent de l'intérieur du pays à l'abri du bombardement par canons rayés; il en était de même pour la ville ouverte **d'Epinal**. Or leur possession et l'utilisation de leurs communications d'accès étaient indispensables au ravitaillement de nos armées en opérations dans ces zones: on couvrirait donc ces nœuds et les voies à distance suffisante par quelques forts d'artillerie interdisant l'installation des batteries adverses.

Même organisation était nécessaire à **Langres**, nœud ferré et routier, site culminant entre de multiples bassins hydrographiques, où se concentreraient nos ravitaillements et nos armées de réserve, et quel ennemi pourrait peut-être atteindre. Il fallait y couvrir du côté de son arrivée et contre le bombardement les campements sous tentes et les dépôts; y couvrir aussi le débouché de nos armées offensives.

L'artillerie de toutes ces organisations des rideaux et des villes étayerait aussi au besoin les feux et l'action de nos armées déployées en avant d'elles sur des positions défensives au cas improbable où à l'adversaire prendrait envie de les assaillir, de préférence aux trouées.

Dans toutes ces hypothèses la fortification serait ce qu'elle doit toujours être, ce que les guerres ont toujours montré être la vérité : un outil aux mains des armées de campagne, et non un impedimenta abandonné pour son occupation et sa défense à des spécialistes indépendants.

Enfin le **général de Rivières** estimait nécessaire d'interdire à proximité de la frontière par le canon lourd à grande portée installé dans des «*forts d'arrêt*» pour isoler la circulation des trains de ravitaillement nécessaires à l'ennemi qui aurait déjà pénétré loin sur le territoire.

Séré de Rivières compléta sa pensée dans les années suivantes. Dans «*l'Exposé du système défensif de la France*» du 20 mai 1874 il étudia le problème dans son ensemble.

Dans son «*rapport sur l'organisation de la frontière du Nord*» d'avril 1876 il proposa la création des places à forts détachés de **Dunkerque et de Lille**, ainsi que celle «*d'un front d'armée*» jalonné par **Condé, Valenciennes, le Quesnoy, Landrecies** (c'était la position centrale de **Maureillan**), et précédé par une «*position avancée*» à **Maubeuge**. En avril 1877 il présenta ses «*Considérations sur les attaques qui pourraient être dirigées contre la frontière du Jura*»; en octobre 1877, sa «*Note sur la défense de la Haute-Savoie*».

Les propositions de 1873 servirent de base aux travaux immédiatement entrepris après le vote des crédits nécessaires. **Séré de Rivières fut nommé Directeur du Service du génie au ministère de la guerre**, et dans ces fonctions qu'il remplit de 1874 à 1880 et où il fut promu général de division, il fut chargé des réalisations. Il y déploya des qualités rares d'organisateur: tenace, actif, énergique, prévoyant, souvent présent sur les chantiers malgré son âge, conseiller, écartant les obstacles, assumant toutes les responsabilités, galvanisant le corps toujours modeste et probe des officiers du génie, il édifia en six ans au prix de plus de six milliards de francs actuels les ouvrages qui protégèrent notre frontière d'une insulte étrangère et calmèrent d'une part les menaces allemandes, d'autres part les inquiétudes françaises.

Relevé de ses fonctions au début de 1880 par le général **Farre**, devenu ministre de la guerre, il vécut quinze ans encore dans une silencieuse retraite malgré les attaques dirigées contre son œuvre, malgré la déformation qu'on apportait à la constitution et à l'emploi de celle-ci. Immobilisé par la maladie, devenu aveugle, il attendit dans de vives souffrances la mort; celle-ci l'atteignit le 16 février 1895; il avait 79 ans; sur son lit de mort sa seule pensée était pour la frontière du Nord vers laquelle il sentait pointée la menace allemande, qu'il voulait voir fortifier. **Son corps fut inhumé au Père Lachaise à Paris**. Son œuvre considérable a joué, on le sait depuis la publication des mémoires allemands, un rôle primordial dans la conduite de la guerre par le haut commandement allemand, et dans les opérations de 1914-18. Ce sont les vertus des rideaux défensifs de l'Est qui ont conduit **Von Schlieffen et Von Moltke** à attaquer par la **Belgique**, et cette attaque a rangé l'**Angleterre** à nos côtés, fait lourd de conséquences. C'est la capacité de résistance des **forts de Verdun**, plus ou moins renforcés, pourtant partiellement désarmés, qui a aidé puissamment aux succès de nos armées en 1916; c'est sur ces forts que s'est usée l'armée allemande avant qu'elle fût attirée par **Joffre** sur le champ de bataille de la **Somme**.

Les conceptions et les réalisations de **Séré de Rivières**, vieilles pourtant de plus de 40 ans, les premières oubliées, les autres, partiellement transformées, partiellement abandonnées, ont influé d'une façon décisive sur les destinées de la France.

Elles l'ont peut-être sauvée du joug germanique ou du démembrement. Ses ouvrages sont encore là et serviront encore au besoin à sa défense.

Le nom et la mémoire du **général Séré de Rivières** méritent d'être tirés de la pénombre où ils sont restés jusqu'ici. L.M.

Source Gallica - Revue du Tarn du 15 Décembre 1935 - Transcrit par Raphaël PALLAS